

# Femmes en situation de handicap : une double discrimination violente

Les **femmes en situation de handicap** sont **quatre fois plus exposées** aux violences sexuelles que leurs homologues valides. Le résultat d'un croisement entre validisme et sexismes.

Le 8 mars prochain, c'est la journée internationale des droits des femmes. C'est l'occasion pour grand nombre d'associations, de politiques mais aussi de citoyennes et citoyens de relayer des réalités liées aux droits des femmes. En matière de handicap, il est coutume de parler de « personnes en situation de handicap », lissant ainsi un public de genres différents, chacun et chacune vivant des réalités bien différentes.

L'ASPH -Association Socialiste de la Personne Handicapée- s'est penchée sur les **réalités interpellantes vécues par les femmes en situation de handicap**.

**Être femme ET en situation de handicap, c'est subir, entre autres, des oppressions validistes et sexistes**, subtilement tissées entre-elles.

Dans le monde, 1 femme sur 3 subit des violences physiques ou sexuelles, le plus souvent par le partenaire intime.

Parmi elles, les **femmes en situation de handicap** sont **quatre fois plus exposées** aux violences sexuelles que leurs homologues valides.

Notre société dite « validiste » est pensée par et pour des personnes valides.

Elle justifie, souvent inconsciemment, des **inégalités sociales**, des **préjugés**, des **discriminations** et certaines formes spécifiques de **violences** envers ces femmes. Ces violences sont **sous-estimées** alors que c'est un phénomène grave avec des conséquences parfois irréversibles.

# Femmes en situation de handicap : une double discrimination violente

Dans cette étude, nous parlons de l'**importance de l'approche intersectionnelle, entre sexismes et validisme, omniprésents autour de nous**. Nous abordons aussi les **différents types de violences** engendrées par ces systèmes d'oppression et exercées par l'entourage, les professionnels et la société en général à l'égard des femmes en situation de handicap. Nous détaillons également les **obstacles** qu'elles rencontrent face à la dénonciation de ces violences et proposons **certaines pistes de solutions**.

Plus que jamais, il est important de reconnaître les violences faites aux femmes en situation de handicap et de donner du poids à leurs paroles. Par ailleurs, nous demandons que des **politiques inclusives soient menées en matière de lutte contre les violences faites aux femmes**. Il est important de prendre en compte les spécificités et les besoins du public des femmes en situation de handicap qui, quel que soit leur âge, sont quatre fois plus exposées à ces violences.

Lien de consultation de l'étude et des capsules vidéos liées : <https://www.asph.be/etude-2020-femmes-en-situation-de-handicap/>

Post Facebook « Témoignages de femmes en situation de handicap victimes de violences » : <https://fb.watch/40eSRB0T52/>

Contact presse : Manon Cools - 0473 53 05 57 - [Manon.Cools@solidaris.be](mailto:Manon.Cools@solidaris.be)

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée – ASPH – défend depuis 100 ans les personnes en situation de handicap, atteintes de maladies grave et invalidante, indépendamment de leur âge ou leur appartenance philosophique. L'ASPH se définit entre autres comme le syndicat des personnes en situation de handicap et agit concrètement pour faire valoir les droits de ces personnes : lobby politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'accompagnement, etc. avec comme objectifs principaux: l'inclusion universelle et l'entièvre participation des personnes en situation de handicap dans toutes les sphères de vie.

